



## DOSSIER DE MOTIVATION (Coefficient 2)

**Le candidat doit obligatoirement apporter au début de l'épreuve sur table ce dossier de motivation, dactylographié, ainsi qu'un curriculum vitae détaillé (2 pages maximum)**

**ATTENTION : Le dossier de motivation ne doit comporter aucun renseignement nominatif. Il sera inséré dans une copie anonyme lors de l'épreuve écrite.**

**Le CV devra quant à lui faire apparaître l'identité du candidat. Il sera mis à disposition du jury pour les entretiens d'admission en cas d'admissibilité.**

**Les deux documents ne doivent pas être reliés l'un à l'autre.**

### **Critères d'évaluation du dossier :**

***Barème* : les questions 2 à 5 sont évaluées sur 5 points chacune (la question 1 n'est pas évaluée).**

***Critères* : cette épreuve vise à évaluer l'adéquation entre le projet professionnel et la formation demandée. Le projet professionnel est-il clairement défini ? Est-il réaliste ? Le cursus à Sciences Po Lyon permet-il à l'étudiant de réaliser ce projet ?**

*N° d'étiquette :*

**Question 1 : Décrivez votre projet professionnel (secteur d'activité, métier, missions, évolutions de carrière possibles,.... (2800 caractères max.) – QUESTION NON EVALUEE**

*N° d'étiquette :*

**Question 2 : Dans quelle mesure votre projet professionnel s'inscrit-il dans la continuité des études ou formations précédemment suivies ? (5000 caractères max.)** **/5**

*N° d'étiquette :*

**Question 3 : En quoi la formation de Sciences Po Lyon à travers le diplôme général et la spécialité de 5<sup>e</sup> année / le master auquel vous candidatez, vous permet d'acquérir des compétences qui sont au cœur de votre professionnel ? (5000 caractères max.)** **/5**

*N° d'étiquette :*

**Question 4 : Décrivez en particulier une expérience (stage, mémoire, séjour à l'étranger, cours, lecture, engagement associatif...) qui vous a permis de définir votre projet à Sciences Po Lyon (5000 caractères max.)**

**/5**

*N° d'étiquette :*

**Question 5 : Décrivez nous qui vous êtes à travers vos expériences personnelles, académiques, professionnelles, .... (5000 caractères max.)**

**/5**